

Conditions générales Programme de Oldcastle APG Partner Rewards

Bienvenue au Oldcastle APG Partner Rewards (« Programme »). Le programme est un programme annuel qui commencera le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année civile.

En participant au programme, vous acceptez toutes les conditions du programme énoncées ci-dessous, telles qu'elles peuvent être modifiées de temps à autre par Oldcastle APG, Inc. (parfois appelée « Oldcastle APG » dans le présent document). Veuillez lire attentivement ces conditions et en conserver une copie pour référence. Oldcastle APG se réserve le droit, à sa seule discrétion, de modifier, suspendre, résilier ou changer le programme et les règles du programme à tout moment et sans préavis.

Admissibilité

Seuls les entrepreneurs résidentiels agréés ayant leur siège aux États-Unis et au Canada sont éligibles. Aux fins des présentes Conditions générales, le terme « membre du programme » désigne et inclut une société, un partenariat, une société à responsabilité limitée ou une entreprise individuelle qui est éligible et inscrite au programme. Un seul membre du programme peut être maintenu par entreprise. Dans le cas d'une entreprise individuelle, le propriétaire unique doit être âgé d'au moins 21 ans pour devenir membre du programme. Certains clients peuvent ne pas être éligibles pour participer au programme, tel que déterminé par Oldcastle APG à sa seule discrétion, y compris, mais sans s'y limiter, les revendeurs de produits, les clients de détail, les comptes de constructeurs d'habitations, les comptes gouvernementaux et les clients de comptes nationaux.

Si un membre du programme choisit de se désinscrire du programme ou d'annuler son compte, il ne gagnera plus de points dans le cadre du programme, et tous les points non utilisés seront perdus et inutilisables. En outre, en cas de désinscription ou d'annulation par un membre du programme, ce dernier ne pourra pas se réinscrire au programme au cours de la même année civile. La réinscription ne permet pas de récupérer les points perdus précédemment.

Chaque membre du programme ne doit détenir qu'un seul compte, et les points ne sont pas transférables d'un membre du programme à un autre. Chaque membre du programme doit désigner une personne-ressource (« Personne-ressource ») pour les besoins du programme. Il incombe à chaque membre du programme d'informer Oldcastle APG de tout changement concernant la personne-ressource ou l'adresse relative à son compte de programme. Oldcastle APG est seule habilitée à déterminer l'admissibilité d'une

entreprise à participer au programme ou la conformité de l'échange des points disponibles pour une récompense du programme aux présentes conditions générales.

Bénéfices du programme

Les points sont attribués pour l'achat de produits admissibles des marques de construction extérieure Oldcastle APG et peuvent être échangés contre des récompenses dans un catalogue de récompenses du programme, disponible sur OldcastlePartnerRewards.com. Les points sont basés sur les achats de produits admissibles des marques de construction extérieure Oldcastle APG.

To receive points, you must submit valid invoices for Oldcastle APG outdoor building brands' product purchases. Invoices must clearly and legibly show Oldcastle APG outdoor building brands' products and purchase amounts. Invoices must be submitted by 1/31 of the following year in order to qualify for previous tier achievement. For example: For 2024, an invoice dated 10/2/24 must be submitted by 1/31/25 to be eligible for tier achievement. Invoices dated in 2024 that are submitted after 1/31/25 will be automatically declined. Updated tiers will become effective on 3/1 of the following calendar year.

Après avoir atteint 7 500 \$ en achats de produits admissibles des marques de bâtiments extérieurs Oldcastle APG, vous gagnez 1 point par dollar facturé réclamé au premier dollar. Les points ne seront pas échangeables tant que le niveau Bronze n'aura pas été atteint. Les entrepreneurs obtiendront une prime ponctuelle une fois qu'ils auront atteint le seuil de chaque niveau. Les primes de seuil sont gagnées au fur et à mesure qu'elles sont atteintes, tout comme la valeur cumulative. Les entrepreneurs conservent leur niveau jusqu'en février de l'année suivante ou jusqu'à ce qu'ils passent à nouveau à l'échelon supérieur. Les primes de niveau peuvent être obtenues une autre fois au courant de la même année civile.

Expiration des points

Points earned in a calendar year expire at the end of the following calendar year. For example, if points are earned on 2/1/24, they will expire on 12/31/25. Contractors that go out of business can continue to redeem remaining points until the points expire.

Conditions générales

- Politique de confidentialité: L'entrepreneur doit et doit faire en sorte que ses fournisseurs et sous-traitants respectent le Code de conduite des fournisseurs de CRH qui peut être consulté à l' [adresse http://www.crh.com/our-group/ourpeople/corporate-governance/codes-of-conduire](http://www.crh.com/our-group/ourpeople/corporate-governance/codes-of-conduire) .
- Publicité : Sauf là où la loi l'interdit, l'entrepreneur consent à ce que Oldcastle APG utilise son nom, son image, sa photographie, sa voix, ses opinions, ses renseignements biographiques et son état à des fins promotionnelles dans tout média sans autre paiement ou contrepartie
- Décharge : En participant, chaque entrepreneur accepte de libérer et de dégager de toute responsabilité Oldcastle APG, ses filiales et ses sociétés affiliées, ITA Group,

Inc, et toutes les autres entités prenant part à l'élaboration, à l'administration ou à la mise en œuvre du programme, ainsi que leurs dirigeants, administrateurs, employés, agents, représentants, actionnaires, successeurs et ayants droit respectifs (« parties déchargées ») de toute perte, dommage, réclamation ou cause d'action ou de tout droit de quelque nature que ce soit découlant, en tout ou en partie, de la participation au programme ou résultant, directement ou indirectement, de celui-ci ou de l'acceptation, de la possession, de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation de tout avantage octroyé dans le cadre du programme, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages corporels, le décès et/ou les dommages matériels, ainsi que les réclamations fondées sur les droits de publicité, la diffamation et/ou l'atteinte à la vie privée.

- **Limitations de responsabilité : DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, OLDCASTLE APG NE SERA PAS TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, EXEMPLAIRES OU PUNITIFS EN CE QUI CONCERNE TOUTE RÉCLAMATION DÉCOULANT DE CE PROGRAMME OU S'Y RAPPORANT.**
- **Litiges : TOUTES LES RÉCLAMATIONS OU CONTROVERSES DÉCOULANT DE CE PROGRAMME OU S'Y RAPPORANT DOIVENT ÊTRE SOUMISES ET RÉSOLUES PAR ARBITRAGE EXÉCUTOIRE PAR UN ARBITRE UNIQUE DANS LE COMTÉ DE COBB, EN GÉORGIE. L'ASSOCIATION AMÉRICAINE D'ARBITRAGE (« AAA ») MÈNERA L'ARBITRAGE À MOINS QUE LES PARTIES N'ACCEPTENT MUTUELLEMENT D'UTILISER UN AUTRE SERVICE D'ARBITRAGE. LES RÈGLES D'APPEL DE L'AAA S'APPLIQUENT. LE JUGEMENT SUR TOUTE SENTENCE RENDUE PAR L'ARBITRE PEUT ÊTRE RENDU DEVANT TOUT TRIBUNAL COMPÉTENT EN LA MATIÈRE, AU BESOIN. AUCUN JUGEMENT NE SERA CONSIDÉRÉ COMME DÉFINITIF TANT QUE LES DROITS D'APPEL N'AURONT PAS ÉTÉ ÉPUISÉS OU QU'ON N'Y AURA PAS RENONCÉ.**

Avis de non-responsabilité de l'agence ou de la société

En ce qui concerne le Oldcastle APG Partner Rewards (« Programme »), les termes « Partenaire(s) » « Membre(s) du programme, et « Entrepreneur(s) » (collectivement, « Participants ») désigne des clients indépendants, et rien dans les Conditions générales énoncées aux présentes ou dans la participation des Participants au programme ne constitue (ou est réputé constituer en droit ou en équité) une société de personnes, agence, fiduciaire, distribution, emploi, entrepreneur, ou une relation de coentreprise entre les Participants et Oldcastle APG, Inc. Ni le Participant ni Oldcastle APG, Inc. ne sont ni ne seront réputés être le représentant légal ni l'agent de l'autre, et ni le Participant ni Oldcastle APG, Inc. n'ont le droit ou l'autorité d'assumer, de créer ou d'engager une responsabilité ou une obligation de tiers de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, contre l'autre ou en son nom. En outre, ni le Participant ni Oldcastle APG, Inc. ne seront réputés être membres d'une société de personnes avec l'autre partie à des fins fiscales ou à toute autre fin.

